AU 23 JUIN 2018

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS

CAISSE D'EPARGNE
GRAND EST EUROPE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 23/06/2018.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne ou sur notre site Internet[1].

- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.
Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (accès Internet : **Direct Ecureuil Internet**)	**Gratuit** (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : **AlertEcureuil**	**2,20 € par mois** (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, **26,40 € par an**
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : **Carte Visa Classic**	**43,00 € par an**
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : **Carte Visa Classic**	**43,00 € par an**
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique : **Visa Electron Sensea**	**42,50 € par an**
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	■ **Gratuit** pour les cartes Infinite et Platinum ■ **1 € par retrait** pour les cartes Visa Premier (à partir du 4e retrait par mois) ■ **1 € par retrait** pour les cartes Visa Classic et Sensea
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	■ En agence : **3,90 € par virement** ■ Par Internet : **Gratuit**
Paiement d'un prélèvement SEPA	■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : **Gratuit** ■ Frais par paiement d'un prélèvement : **Gratuit**
Commission d'intervention	**8,00 € par opération** avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : **Assurance Moyens de Paiement**(1)	**18,30 € par an**(2)
Frais de tenue de compte	**4,50 € par trimestre, soit 18,00 € par an** (gratuit pour les moins de 26 ans)

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.
(2) Tarif en vigueur au 01/01/2018.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....6
Relevés de compte 6
Tenue de compte.....6
Services en agence.....7
Services Bancaires de Base 8
Prestations bancaires de base 8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....9
E-documents dont relevé de compte en ligne.....9
Règlement SEPAmail.....9
AlertEcureuil.....9
Coffre-fort numérique.....9
Libre Service Ecureuil.....9
Webprotexion 9
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne.....9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes 10
Virements SEPA 12
Prélèvements SEPA/TIPSEPA 13
Chèques 14
Autres services.....15

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté.....16
Offre Satellis.....18
Offre Coloc' 19
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....20

5 IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

Commission d'intervention.....21
Opérations particulières 21
Incidents de paiement.....22
Frais divers.....23

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....24
Crédits à la consommation 25
Crédits immobiliers.....25
Crédits en devises CHF.....26

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....27
Placements financiers 28
Parts sociales 30
Services de gestion privée 30
Bons d'épargne et bons de caisse.....30
Métaux précieux.....30

8 ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Assurances pour vous
et vos proches 31
Assurances pour vos biens.....31
Assurances pour vous protéger
au quotidien.....32

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession.....33

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Cartes 34
Option internationale 34
Change manuel.....34
Virements non SEPA 35
Chèques 36

11 NUMÉROS UTILES

Numéros utiles 37

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre agence est à votre disposition
pour vous informer ou prendre
en compte une réclamation 38
Médiateur de la Caisse d'Epargne
Grand Est Europe 38
Médiateur de l'AMF.....39
En cas de souscription par Internet.....39

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/Clôture de compte ..... **Gratuit**
- Désolidarisation du compte joint ..... **47,00 €**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
  - Vers la Caisse d'Epargne (Domilis) ..... **Gratuit**
  - Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) ..... **Gratuit**

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Epargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Epargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Epargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

RELEVÉS DE COMPTE

- Relevés de compte (papier ou numérique[1])
  - Périodicité mensuelle ..... **Gratuit**
  - Autre périodicité - par relevé supplémentaire ..... **0,88 €**
  - Récapitulatif annuel de frais ..... **Gratuit**
  - Délivrance de relevé de compte au guichet ..... **2,10 €/relevé**

TENUE DE COMPTE[2]

- Frais tenue de compte (hors forfaits) ..... Jeunes (12-25 ans) **Gratuit** ... **4,50 €/trimestre soit 18,00 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif[3] (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier) ..... **30,00 €**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».
(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.
(3) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN..... **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN
Le **BIC** (Business Identifier Code) et l'**IBAN** (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence ..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) ..... **4,90 €**
- Remise de chèque(s)[1][2]..... **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)[3]

- Frais forfaitaires de recherche de document(s) de moins d'un an ..... **18,00 €**
- Frais forfaitaires de recherche de document(s) de plus d'un an..... **24,00 €**
- Par document fourni ..... **8,00 €**[4]
- Recherche complexe ..... **Nous consulter**
- Demande de copie de chèque émis* ..... **17,00 €**
- Evaluation d'actifs hors titre :
  - Données en ligne ..... **15,00 €**
  - Données historisées ..... **20,00 €**

AUTRES SERVICES

- Édition de la liste des opérations automatiques ..... **Gratuit**
- Frais de traitement, de recherche et de conservation des avoirs ..... **35,00 €**
- Délivrance d'attestation..... **17,50 €**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)..... **à partir de 60,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) ..... **Frais réels/ouverture**

* Frais d'attestation en sus le cas échéant.
(1) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).
(2) Date d'indisponibilité des fonds : 12 jours calendaires.
(3) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.
Durée de conservation des documents comptables et pièces justificatives : 10 ans en application de l'article L123-22 du Code de commerce (applicable aux historiques et situations de compte de dépôts et de livrets d'épargne).
(4) Auxquels s'ajoutent les frais forfaitaires de recherche.

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

SERVICES BANCAIRES DE BASE ..... Gratuit

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

PRESTATIONS DE BASE

au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier
(ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte ..... **Gratuit**
- La tenue du compte ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an ..... **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires ..... **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ..... **Tarifs standards** (indiqués dans cette brochure)

2 BANQUE À DISTANCE

DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET[1], TÉLÉPHONE FIXE[2], TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)[3] ..... **Gratuit**

E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE ..... Gratuit

RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement ..... **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail..... **Gratuit**

BOUQUET NUMÉRIQUE*

ABONNEMENT BANQUE À DISTANCE + COFFRE-FORT NUMÉRIQUE + E-DOCUMENTS ..... **1,00 € TTC/mois**

ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle ..... Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **2,20 € TTC/mois**
- Formule famille* ..... **4,00 € TTC/mois**

À SAVOIR
Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.

COFFRE-FORT NUMÉRIQUE[4] (3 mois gratuits) . Jeunes (18-25 ans) - 50 % ... 1,20 € TTC/mois

À SAVOIR
Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans.

WEBPROTEXION ..... Abonnement gratuit

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL sms ou SOL CAP (carte à puce)..... **Gratuit**
- 1er lecteur CAP ..... **Gratuit**
- Les suivants..... **8 €** le lecteur

* Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.
(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.
(2) Appel non surtaxé, hors surcoût selon opérateur.
(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.
(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES (hors offres groupées de services)

À SAVOIR
Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement et cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)[1]

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte	Visa Classic ou Visa Classic Izicarte	Visa Electron Sensea	
Débit immédiat	-	-	130,00 €/an	43,00 €/an	42,50 €/an	Jeunes (12-25 ans) **- 50 %**
Débit différé	315,00 €/an	200,00 €/an	130,00 €/an	43,00 €/an	-	

À SAVOIR
Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** ..... **Gratuit**
  - Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif ..... **Gratuit**
  - Réédition du code carte ..... **1,50 €/réédition**
  - Frais de refabrication de carte ..... **8,00 €**
  - Rechargement occasionnel ..... **Gratuit**
  - Cotisation annuelle au rechargement programmé ..... **3,00 €/an**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale[2] ..... **28,00 €/an**
- Carte Equilibra[3] (avec ou sans code) ou carte Nomea ..... **24,00 €/an**
- Carte Nomade ..... **14,00 €/an**
- Carte Tribu (accessible aux moins de 18 ans) [2] ..... **14,00 €/an**
- Carte Tribu Cirrus (accessible aux moins de 16 ans) [2] ..... **17,50 €/an**

Carte de crédit

- Carte Teoz[1][2] (carte associée à un crédit renouvelable) ..... **Nous consulter**

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 73 801 950 € - 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(2) Arrêt de commercialisation.
(3) La carte Equilibra avec code n'est plus commercialisée.

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euros dans la zone euro (la carte est émise par la banque) .. **Gratuit**
- Paiement par carte en devises ou en euros hors zone euro (la carte est émise par la banque)
  - Commission proportionnelle ..... **2,90 %**
  - Maximum de perception ..... **6,25 €**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone euro) **:**

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne..... **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :

Visa Sensea, Visa Classic et Visa Classic Izicarte	Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
1,00 €/retrait	Jusqu'à 3 retraits dans le mois : **Gratuit**	**Retraits illimités gratuits**
	A partir du 4e retrait dans le mois : **1,00 €/retrait**	

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, avec une carte détenue dans une offre groupée de services
  - Bouquet Liberté avec une carte Visa Platinum, Izicarte Platinum ou Visa Infinite
  - Retraits illimités ..... **Gratuit**
  - Bouquet Liberté avec une carte Visa Premier ou Izicarte Premier
  - jusqu'à 6 retraits par mois..... **Gratuit**
  - à partir du 7e retrait par mois ..... **1,00 €/retrait**
  - Satellis Intégral(1)
  - jusqu'à 4 retraits par mois..... **Gratuit**
  - à partir du 5e retrait par mois ..... **1,00 €/retrait**
  - Bouquet Liberté, Satellis Essentiel(1), Satellis Essentiel Plus (1), Satellis Autonomie, Satellis Autonomie Plus(2), Satellis Tutelle(2), Satellis Jeune 16/17 (1), Solution 16/17 (1), OCF et SBB, avec une carte Visa Classic, Izicarte Classic ou Sensea
  - jusqu'à 3 retraits par mois..... **Gratuit**
  - à partir du 4e retrait par mois ..... **1,00 €/retrait**
  - Futéo(1)
  - jusqu'à 2 retraits par mois..... **Gratuit**
  - à partir du 3e retrait par mois ..... **1,00 €/retrait**
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque ..... **6,25 €**
- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne..... **1,00 €/retrait**

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	**2,90 %**	**2,90 %**
Commission fixe	**3,25 €**	**6,25 €**

(1) Arrêt de commercialisation.
(2) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités..... **14,40 €/an**
  - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro dont France
- Service retraits déplacés à l'international **(Offre réservée aux 12-25 ans)**
  (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **13,20 €/an**
  - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition de code confidentiel
  (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard)..... **9,00 €**
- Refabrication de carte avant échéance[1]..... **12,50 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
  - en agence..... **10,00 €**
  - par Internet ..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de carte en recommandé ..... **8,20 €**
- Traitement exceptionnel des cartes commandées en urgence ..... **49,00 €**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue ..... **12,00 €/carte/an**
- S-money..... **Gratuit[2]**
- Applepay et paiement mobile ..... **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique[3]..... **12,00 €/carte/an**

Choix du visuel - visuel de collection permanente (selon disponibilité)

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **10,50 €/carte émise[4]**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier..... **Gratuit[5]**
- Carte Bancaire Rechargeable..... **6,00 €/carte émise[4]**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **12,30 €/carte émise[4]**

VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)
Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

(1) Tarification remboursée pour tout détenteur de «l'Assurance sur compte» (détenue dans le cadre d'un forfait Bouquet Liberté ou à l'unité) ou de «Satellis Assurances» (détenue dans le cadre des forfaits Satellis).
(2) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.
(3) Option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement.
(4) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).
(5) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,50 € au-delà.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE ..... **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence	Par Internet
Frais par virement occasionnel vers une autre banque[1]	**3,90 €**	**Gratuit**
Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire[1]	**1,65 €/virement**	**Gratuit**

EMISSION D'UN VIREMENT VERS L'ÉTRANGER

- Emission d'un virement SEPA en € dans la zone euro avec BIC/IBAN (frais partagés)..... **3,90 €**
- Virement SEPA si frais à la charge du bénéficiaire (hors EEE[2]) ..... **18,00 €**

FRAIS PAR VIREMENT SEPA INSTANTANÉ OCCASIONNEL[3] ..... **Prix d'un virement classique +1,00 €/opération**

FRAIS PAR VIREMENT PRIORITAIRE EN EURO AVEC UN DÉLAI FIXÉ À J ..... **15,00 €**
(J : date de comptabilisation)

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission ..... **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort ..... **15,50 €/opération**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort ..... **15,50 €/opération**

PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA..... **30,80 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA (si contestation non fondée) ..... **31,00 €/opération**

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	**Gratuit**	**Gratuit**
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	**15,50 €**	**Gratuit**
Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche	**15,50 €**	**Gratuit**

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)
Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)
À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

(1) Émission d'un virement SEPA.
(2) EEE (Espace Economique Européen): Pays membre de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège.
(3) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT[1]

- Ouverture du service d'émission de prélèvement..... **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat..... **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement..... **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis ..... **15,50 €**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis ..... **15,50 €**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA..... **Gratuit**

CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence ..... **Gratuit**
- Remise de chèque(s) ..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque..... **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier ..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
  - Envoi par lettre recommandée..... **8,20 €**
  - Envoi par courrier simple ..... **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence ..... **12,50 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France :
  date de valeur = J + 1 ouvré[2] (J : date de comptabilisation)

DÉFINITION : La date de valeur
C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité..... **12 jours calendaires**

DÉFINITION : Délai d'encaissement
La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement.
Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai est de 12 jours calendaires maximum). La provision est alors indisponible.

(1) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.
(2) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.... **7,50 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur..... **16,00 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ..... **26,00 €**

AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chéquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) ... **31,20 €/an**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS.....16,80 €/an

DÉFINITION : Franchise d'agios
Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert. (franchise de 7,50 €/trimestre)

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix..... **9,00 €/an**
- Eparplus..... **9,00 €/an**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)[1]

- Formule 1 : Voyage[2]..... Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **4,00 €/mois**
  - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[3]
  - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[3]
  - Retraits et paiements illimités[4] en zone euro
- Formule 2 : Séjour[2]..... Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **16,00 €/mois**
  - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[3]
  - Paiements illimités[3][4] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne
  - Retraits et paiements illimités[4] en zone euro
  - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Epargne[5]

SERVICE DEPOPASS.....29 €

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.
(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.
(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.
(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation mensuelle**	Visa Electron Sensea	Visa Classic[1] ou Visa Izicarte[2] Classic à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Izicarte[2] Classic à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte[2] Premier	Visa Platinum ou Visa Izicarte[2] Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix						
Tarif standard	**8,80 €**	**8,80 €**	**8,80 €**	**15,00 €**	**21,00 €**	**31,00 €**
Avantage 2e carte	**1,60 €**	**1,60 €**	**1,60 €**	**5,40 €**	**8,30 €**	**13,15 €**
Tarification Jeunes						
12-17 ans	**1,00 €**	**1,00 €**				
18-21 ans **-75% de réduction**[3] soit :	**2,20 €**	**2,20 €**	**2,20 €**	**3,75 €**	**5,25 €**	**7,75 €**
22-25 ans **-50% de réduction**[3] soit :	**4,40 €**	**4,40 €**	**4,40 €**	**7,50 €**	**10,50 €**	**15,50 €**
Cryptogramme dynamique : option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé, Visa Platinum uniquement. 1€/ mois en sus de la cotisation de la carte						
Des services inclus dans le socle						
Compte de dépôt (simple ou joint)						
Frais de tenue de compte						
Relevé de compte numérique (ou papier)						
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle[4] ou formule Famille[4][5][6][7])						
Une autorisation de découvert[7]						
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)						
Un service d'épargne automatique						
Chéquier[7]						
Un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne[8]						

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier.
** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(3) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.
(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.
(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.
(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service payant souscrit 10 % de remise sur le prix à l'unité	**2 services payants souscrits** 20 % de remise sur leur prix à l'unité	**3 services payants souscrits** 30 % de remise sur leur prix à l'unité

SERVICES « DU QUOTIDIEN »	
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ
Retraits déplacés illimités par carte (zone Euro[1])	**1,20 €**
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 12/06/2017	**1,10 €**
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	**4,00 €** Jeunes (12-25 ans) **- 50 %***
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	**16,00 €** Jeunes (12-25 ans) **- 50 %***
Opérations courantes illimitées[2]	**2,60 €**
Exonération d'agios (franchise d'agios de 7,50 €/trimestre[2][3])	**1,40 €**
Coffre-fort numérique[2]	**1,20 €** Jeunes (18-25 ans) **Gratuit**
AlertEcureuil Formule Individuelle	**2,20 €** Jeunes (12-25 ans) **Gratuit**
AlertEcureuil Formule Famille[2][4]	**4,00 €**
e-Carte Bleue[2]	**1,00 €**

SERVICES « ASSURANCES »[5][6]	
	TARIF ANNUEL[7] (hors frais de gestion)
Protection Juridique	**81,44 €**
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	**39,60 €**
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	**81,60 €**
Sécur'Média Famille - Formule 1	**58,60 €**
Sécur'Média Famille - Formule 2	**112,60 €**
Assurance sur Epargne	**24,00 €**

* La remise Jeunes ne se cumule pas avec les remises liées au nombre de services complémentaires souscrits dans le cadre de l'offre groupée de services Bouquet Liberté.

(1) Retrait effectué au Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque.

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dûs.

(4) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.

(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(6) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribués par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(7) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/01/2018. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Épargne. La 1ère mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement[1]), le Service Opposition[1], Satellis Assurance[1], un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou de paiement international à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire[2] ou carte Nomea Carte Equilibra sans code	**2,95 €/mois soit 35,40 €/an**
Carte Visa Electron Sensea	**3,99 €/mois soit 47,90 €/an**

SATELLIS AUTONOMIE PLUS[3]

Satellis Autonomie Plus est une offre groupée de services* réservée aux personnes protégées comprenant: un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement[1]), le Service Opposition[1], Satellis Assurance[1]. L'offre met à disposition un chéquier[4] destiné au gestionnaire.

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie Plus	
Satellis Autonomie Plus	**1,00 €/mois soit 12,00 €/an**

SATELLIS TUTELLES[3]

Satellis Tutelles est une offre groupée de services* destinée aux représentants légaux professionnels et familiaux comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel, une autorisation de découvert[4], un abonnement à des services de banque à distance, ainsi qu'un chéquier[4] destiné au gestionnaire.

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Tutelles	
Sans carte de paiement	**1,00 €/mois soit 12,00 €/an**
En option : une carte Visa Electron Sensea	**3,99 €/mois soit 47,90 €/an**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribués par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) La carte Equilibra interbancaire avec code n'est plus commercialisée.

(3) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.

(4) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL
(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Essentiel[2]	Satellis Essentiel Plus[3]	Satellis Intégral[3]
Carte Visa Electron Sensea	**10,25 €/mois soit 123,00 €/an**	**10,25 €/mois soit 123,00 €/an**	-
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte[1] à débit immédiat ou débit différé	**10,25 €/mois soit 123,00 €/an**	**10,25 €/mois soit 123,00 €/an**	-
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte[1] à débit immédiat ou débit différé	-	-	**17,00 €/mois soit 204,00 €/an**
Carte Visa Infinite	-	-	**32,50 €/mois soit 390,00 €/an**

FUTÉO, SOLUTION 16/17 et SATELLIS JEUNE 16-17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futéo[5]	Solution 16/17[5]	Satellis 16-17[5]
Carte Visa Electron Sensea	**1,00 €/mois**	**1,00 €/mois**	**1,20 €/mois**
Carte Visa Classic[4] à débit immédiat	**1,00 €/mois**	**1,00 €/mois**	-

OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' (réservée aux 18-30 ans) est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	**Gratuit**
Carte Visa Electron Sensea	**1,00 €/Carte/mois**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
(2) Tarifs des offres souscrites avant le septembre 2007, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(3) Tarifs des offres souscrites avant fin 2010, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.
(4) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
(5) Arrêt de commercialisation.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron Sensea),
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- un système d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de relevés d'identités bancaires,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2,
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à l'offre groupée de services « OCF »..... **3,00 €/mois soit 36,00 €/an**

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte
Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération ..... **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **80,00 €**

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :

- Par opération ..... **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention
Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution
  Compte de dépôt libellé en euros ..... **100,00 € HT**
  Compte de dépôt libellé en CHF ..... **110,00 CHF HT**
- Frais par avis à tiers détenteur
  Compte de dépôt libellé en euros ..... **100,00 € HT**
  Compte de dépôt libellé en CHF ..... **110,00 CHF HT**
- Frais par opposition à tiers détenteur
  Compte de dépôt libellé en euros ..... **100,00 € HT**
  Compte de dépôt libellé en CHF ..... **110,00 CHF HT**
- Frais par opposition administrative : 10 % du montant dû au Trésor public dans la limite de
  pour un compte de dépôt libellé en euros ..... **100,00 € HT**
  pour un compte de dépôt libellé en CHF ..... **110,00 CHF HT**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ..... **25,30 €**

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) ..... **10,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) ..... **10,50 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné
Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ..... **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire ..... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte ..... **24,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ..... **39,00 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
  - Chèque inférieur ou égal à 50 € ..... **22,00 €/rejet(1)**
  - Chèque supérieur à 50 € ..... **42,00 €/rejet(1)**

  Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque
Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :
- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télérèglement pour défaut de provision
  - Prélèvement inférieur à 20 € ..... **dans la limite du montant rejeté**
  - Prélèvement supérieur ou égal à 20 €..... **12,00 €/rejet[1]**
  Frais dans la limite d'un plafond de :..... **20 opérations/mois**

Pour les détenteurs des « Services Bancaires de Base » et de l'OCF, une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard dans la limite d'un plafond mensuel de 3 opérations par mois.

DÉFINITION : Rejet de prélèvement
Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision ..... **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision..... **Gratuit**
  Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
- Frais par virement occasionnel incomplet
  (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) ..... **18,00 €**

DÉFINITION : Coordonnées bancaires
RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple..... **10,50 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé .. **15,00 €**
- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable ..... **30,00 €**
- Commission d'ouverture dossier contentieux..... **60,00 €**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé
  en période d'interdiction..... **25,00 €**
- Frais d'impayé par chèque émis à l'encaissement
  (autre que sans provision)..... **15,95 €**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS[1]

À SAVOIR
Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseil à votre gestionnaire !

Autorisation de découvert[2] permanente

- Frais de gestion ou de création ..... Jeunes (18-25 ans) - 50 % ... **17,00 €/an**
- Montant du découvert autorisé ≤ 3 000 € ..... **Indice de référence[3] -3,50 %[4]**
- Montant du découvert autorisé > 3 000 € ..... **Nous consulter**

Autorisation de découvert ponctuelle ..... **Nous consulter**

- Frais de mise en place ..... **Gratuit**

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert non autorisé ..... **Indice de référence[3]**

Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.
Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs ..... **3,50 €/trimestre**

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs
Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêtés de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG
Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)
Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.
(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.
(3) Indice de référence = Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.
(4) Dans la limite du taux d'usure du trimestre précédent. Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION [1][2]

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement[3] qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier ..... **1,00 %**
- Minimum ..... **70,00 €**

FRAIS DE DOSSIER

Jeunes (18-28 ans) **Gratuit**

- Crédit Étudiants ..... **Gratuit**
- Prêt Apprentis ..... **Gratuit**
- Prêt Erasmus + ... **Gratuit**
- Prêt pour avancer ..... **Gratuit**
- Crédit « Permis à Un Euro Par Jour » ..... **Gratuit**
- Crédit « 1000 € à 0 % » ..... **Gratuit**

CRÉDITS IMMOBILIERS[4]

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ) ..... **1,00 %***
- Minimum ..... **500,00 €**

FRAIS DE DOSSIER «Prêt d'Accession Sociale» (PAS) ..... **1,00 %**
- Minimum ..... **210,00 €**
- Maximum ..... **500,00 €**

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs[5] ..... **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale[6]
  - Un seul prélèvement pour 5 ans ..... **185,00 €/5 ans**
  - Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans ..... **37,00 €/an**

PRESTATIONS DIVERSES

- Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif ..... **Gratuit**
- Délivrance d'un duplicata (contrat de prêt ou tableau d'amortissement) ..... **28,50 €**
- Attestations diverses sur crédit en cours ..... **17,50 €**
- Frais de modification du compte de prélèvement ou de la date de prélèvement ..... **28,50 €**
- Modulation d'échéance sur un prêt Primo (frais d'avenant inclus) ..... **Gratuit**
- Relevé annuel d'intérêts ..... **17,50 €**

* Sauf dossier complexe : nous consulter.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par la Caisse d'Epargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 73 801 950 € - 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, le financement de parts de société civile d'attribution, pour un financement locatif, … par votre Caisse d'Epargne locale, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(5) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(6) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations. Tarif en vigueur au 01/01/2018.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Information annuelle aux cautions ..... **Gratuit**
- Information annuelle légale sur prêt à taux révisable ..... **Gratuit**
- Indemnités de remboursement anticipé, frais de renégociation ..... **Nous consulter**
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur) ..... **200,00 €**
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation ..... **500,00 €**

FRAIS D'ACTES

- Frais de dossier par engagement bancaire ..... **150,00 €**
- Commission annuelle par engagement délivré ..... **de 0,50 à 3%**
  avec un minimum de ..... **36,00 €**
- Acte de garantie (nantissement, caution personne physique, promesse d'affectation hypothécaire…) ..... **Nous consulter**
- Frais de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire) ..... **160,00 €**
- Frais de mainlevée sur autres garanties ..... **160,00 €**

CRÉDITS EN DEVISES CHF[1]

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier ..... **1,00 %**
- Minimum ..... **80,00 CHF**

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier (% du montant emprunté) ..... **1,00 %**
- Minimum ..... **550,00 CHF**

PRESTATIONS DIVERSES

- Délivrance d'un duplicata (contrat de prêt ou tableau d'amortissement) ..... **31,25 CHF**
- Attestations diverses sur crédit en cours ..... **19,25 CHF**
- Frais de modification du compte de prélèvement ou de la date de prélèvement ..... **31,25 CHF**
- Modulation d'échéance sur un prêt Primo (frais d'avenant inclus) ..... **Gratuit**
- Relevé annuel d'intérêts ..... **19,25 CHF**
- Information annuelle aux cautions ..... **Gratuit**
- Information annuelle légale sur prêt à taux révisable ..... **Gratuit**
- Indemnités de remboursement anticipé, frais de renégociation ..... **Nous consulter**
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur) ..... **220,00 CHF**
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation ..... **550,00 CHF**

FRAIS D'ACTES

- Acte de garantie (nantissement, caution personne physique, promesse d'affectation hypothécaire…) ..... **Nous consulter**
- Frais de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire) ..... **176,00 CHF**
- Frais de mainlevée sur autres garanties ..... **176,00 CHF**

(1) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Annuel ..... **Gratuit**
- Envoi de relevé hors périodicité annuelle ..... **0,88 €/relevé**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'EPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif ..... **Gratuit**
- Retrait avec accréditif[1] ..... **Gratuit**
- Retrait sans accréditif[1] (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne) ..... **4,90 €**

DÉFINITION : Accréditif
Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Epargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert compte épargne vers une autre Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
- Transfert CEL,PEL, PEP vers une autre banque ..... **85,00 €/compte**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture ..... **Gratuit**
- Remise de chèque(s) sur Livret (délai d'indisponibilité) ..... **12 jours calendaires**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret[2] ..... **12,50 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret[2] ..... **3,90 €**
- Cotisation Carte Nomade (uniquement sur Livret d'Epargne) ..... **14,00 €/an**
- Assurance sur Epargne[3][4] ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **27,00 €/an**
  Pour l'ancienne offre[5] souscrite avant le 22/11/2010 ..... **24,00 €/an**
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif[6]
  (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier) ..... **30,00 €/an/compte**

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.
(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.
(3) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.
(4) Tarif en vigueur au 01/01/2018.
(5) Arrêt de commercialisation.
(6) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

PLACEMENTS FINANCIERS

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

- Ouverture CTO et PEA ..... **Gratuit**
- Frais de gestion CTO et PEA (hors droits de garde) ..... **Gratuit**
- Frais de gestion PEA (contenant uniquement des parts sociales Caisse d'Epargne) ..... **Gratuit**
- Clôture PEA ..... **Gratuit**
- Clôture CTO ..... **38,00 €**
- Opposition sur titres et bons ..... **29,35 €**

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres…).
Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

Hors valeurs Réseau Caisse d'Epargne

- Commission[1] proportionnelle[2] ..... **0,22 %**
  - Minimum de perception ..... **37,30 €/an**
- Commission[1] fixe par ligne (en supplément de la commission[1] proportionnelle[2]) :
  Autres valeurs ..... **4,80 €**
  Valeurs déposées à l'étranger ..... **12,00 €**
- Maximum de perception ..... **310,00 €/an**

Valeurs Réseau Caisse d'Epargne ..... Jeunes (-26 ans) **- 50 %** ... **28,00 €/an**

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Hors valeurs étrangères	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	**17,20 €**	**17,20 €**	**7,80 €**
Taux de courtage	**1,45 %**	**1,45 %**	**0,50 %**
Commission fixe par ligne	**Gratuit**	**Gratuit**	**Gratuit**
Ordre non exécuté	**6,50 €**	**6,50 €**	**Gratuit**
Ordre annulé	**10,50 €**	**10,50 €**	**Gratuit**

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018).
(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

Opérations sur valeurs étrangères

- Forfait de 30 € à 46 € ..... **selon zone**
- Commission de 0,60 % du net brocker avec un minimum de 50 € et un maximum de 240 €.

OPÉRATIONS SUR OPC

Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Epargne ..... Nous consulter
- Souscription OPC autres banques ..... **31,50 €**
  + frais d'émetteur
- Négociation hors marchés ..... **100 % du courtage**
  + minimum 55,00 €

Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Epargne hors fonds à formule ..... **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule ..... Nous consulter
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse ..... Nous consulter

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ..... Nous consulter

LES AUTRES OPÉRATIONS

- Édition de l'Imprimé fiscal unique ..... **Gratuit**
- Duplicata de l'Imprimé fiscal unique ..... **24,00 €**
- Relevé ISF ..... **30,00 €**
- Relevé ponctuel de portefeuille ..... Nous consulter
- Gestion d'une ligne de valeur non cotée :
  mise en paiement de coupon, opérations sur titres ..... **24,80 €**
- Enregistrement ou radiation d'une ligne de titres non cotés ..... **120,00 €**
- Transformation en nominatif administré ..... **16,80 €**
- Inscription en nominatif pur transfert vers le dépositaire ..... **118,00 €**
- Mise à jour des prix d'acquisition, minimum 36,50 € par ligne de valeur ..... **18,00 €**
- Frais de gestion fiscalité étrangère des non-résidents ..... **25,00 €**

AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
  - Service Abonnement ..... **Gratuit**
  - Service « Prise de bénéfices » ..... **10,00 €/an**
  - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil[1] ..... **7,00 €/an**
  - Cotisation forfaitaire annuelle ..... **12,00 €/an**
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque ..... **122,00 €**
- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque ..... **122,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Epargne ..... **Gratuit**
- Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ..... **Droits de garde[2]**
  (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ASSURANCE VIE ..... Nous consulter

PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES ..... **Gratuit**

SERVICES DE GESTION PRIVÉE

Étude patrimoniale et fiscale ..... Nous consulter

BONS D'EPARGNE ET BONS DE CAISSE ..... Nous consulter

MÉTAUX PRÉCIEUX ..... Nous consulter

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

- Complémentaire Santé[1] ..... Nous consulter
- Garanties des Accidents de la Vie[1] ..... Nous consulter
- Garantie Obsèques[2] ..... Nous consulter
- Prévoyance Décès[2] ..... Nous consulter
- Dépendance[3] ..... Nous consulter

ASSURANCES POUR VOS BIENS

- Automobile[1] ..... Nous consulter
- Habitation[1] ..... Nous consulter
- Télésurveillance[4] ..... Nous consulter
- Appareils multimédia portables
  - **Sécur'Média Individuelle[1][5]**
    - Formule 1 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **42,60 €/an**
    - Formule 2 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **84,60 €/an**
  - **Sécur'Média Famille[1][5][6]**
    - Formule 1 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **61,60 €/an**
    - Formule 2 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **115,60 €/an**
  - **Assurance Mobile[1][5][7]** ..... **32,59 €/an**
    avec mensualisation de la prime ..... **35,60 €/an**
    (soit 2,97 €/mois)

(1) Garanties Santé, Garanties des Accidents de la Vie,Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribués par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.
(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances.
(3) Ecureuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.
(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com
(5) Tarif en vigueur au 01/01/2018.
(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.
(7) Arrêt de commercialisation.

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

- Protection Juridique[1][2] ..... dont 4 € de frais de gestion ..... **85,44 €/an**
  Pour l'ancienne offre[2][4] souscrite avant le 24/03/2014
  dont 4 € de frais de gestion ..... **74,10 €/an**
- Assurance sur Epargne[1][2] ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **27,00 €/an**
  Pour l'ancienne offre[2][4] souscrite avant le 22/11/2010 ..... **24,00 €/an**
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
  - **Assurance sur Compte[1][2]**
    - Formule Individuelle ..... **36,00 €/an**
    - Formule Famille[3] ..... **57,60 €/an**
  - **Assurance Moyens de paiement[1][2]** ..... **18,30 €/an**
  - **Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA[1][2]** ..... **13,20 €/an**
- Service Opposition[1][2] ..... **22,00 €/an**
- Satellis Assurance[1][2] ..... **15,70 €/an**

DÉFINITION : Assurance sur Compte
Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Protection Juridique,Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France –75641 Paris et distribués par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. www.orias.fr. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.
(2) Tarif en vigueur au 01/01/2018.
(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.
(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

FRAIS DE SUCCESSION [1]

- Frais d'ouverture du dossier de succession
  - En % des actifs successoraux ..... **1,00 %**
  - Minimum de perception ..... **110,00 €**
  - Maximum de perception ..... **750,00 €**

- Frais de règlement du dossier de succession
  - Date d'ouverture de la succession ≤ 1 an ..... **50,00 €**
  - Date d'ouverture de la succession >1 an et ≤ 2 ans ..... **75,00 €**
  - Date d'ouverture de la succession > 2 ans ..... **100,00 €**

(1) Remise des frais si les sommes sont replacées à la Caisse Grand Est Europe.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)[1]

- Formule 1 : Voyage[2] ..... Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **4,00 €/mois**
  - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[3]
  - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[3]
  - Retraits et paiements illimités[4] en zone euro
- Formule 2 : Séjour[2] ..... Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **16,00 €/mois**
  - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne[3]
  - Paiements illimités[3][4] hors zone euro sans commission Caisse d'Epargne
  - Retraits et paiements illimités[4] en zone euro
  - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Epargne[5]

CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Commission de change ..... **cours de change +3,50 %**

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.
(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.
(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.
(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte
(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- Frais par virement en euros :
  - Commission proportionnelle ..... **0,10 %**
  - Minimum de perception ..... **13,00 €**
- Frais par virement en devises :
  - Commission proportionnelle ..... **0,10 %**
  - Minimum de perception ..... **13,00 €**
  - Commission de change ..... **0,50 ‰**
  - Minimum de perception ..... **13,00 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) ..... **18,00 €**
- Frais du correspondant (hors virement émis vers l'EEE[1]) ..... **18,00 €**
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en € et dont le montant est < 150 000 €) ..... **5,00 €**

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement ..... **0,10 %**
  - Minimum de perception ..... **13,00 €**
- Commission de change ..... **0,50 ‰**
  - Minimum de perception ..... **13,00 €**
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) ..... **18,00 €**

AUTRES SERVICES

- Message SWIFT ..... **30,00 €**
  - Avis de sort
  - Demande de retour de fonds
  - Demande de modification de données, d'un bénéficiaire d'un transfert
- Demande de confirmation d'émission d'un transfert ..... **5,50 €**
- Complémentation ou intervention sur transfert ..... **15,50 €**

(1) EEE (Espace Economique Européen) : Pays membre de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

- Commission de service ..... **0,10 %**
  Minimum de perception ..... **13,00 €**

En devises

- a - Commission de service ..... **0,10 %**
  Minimum de perception ..... **13,00 €**
- b - Commission de change ..... **0,50 ‰**
  Minimum de perception ..... **13,00 €**
  Minimum de perception (a+b) ..... **26,00 €**

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER(1)

En euros

- Commission de service ..... **0,10 %**
  Minimum de perception par remise ..... **13,00 €**

En devises

- a - Commission de service ..... **0,10 %**
  Minimum de perception ..... **13,00 €**
- b - Commission de change ..... **0,50 ‰**
  Minimum de perception ..... **13,00 €**
  Minimum de perception (a+b) ..... **26,00 €**

- Rejet de chèque étranger remis à l'encaissement ..... **43,00 €**
- Encaissement de chèque TOM ..... **20,16 €**

AUTRES SERVICES (2)

- Mise en place d'un contrat de vente à terme mensuel en devises CHF
  - sur 6 mois ..... **15,00 €**
  - sur 12 mois ..... **25,00 €**
- Mise en place d'un contrat garantie de change sur crédit immobilier en devises CHF ..... **150,00 €**
- Virement de ou vers un compte en CHF via la MSI
  Délai d'exécution : 2 jours ouvrés, au cours applicable lors de l'exécution ..... **Gratuit**

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Epargne. Les frais des correspondants bancaires sont à ajouter.

(2) Sous réserve de commercialisation, merci de consulter votre conseiller.

11 NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45[1][2]
Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39[1]
Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Epargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52[1]
Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Epargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.
(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.
En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Epargne Grand Est Europe Service Relations Clientèle 5 parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ Cedex	www.caisse-epargne.fr[1] (région Grand Est Europe) rubrique « Ma banque pratique » - « Service Relations Clientèle »	09 69 36 27 38[2]

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer une réponse dans un délai de deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE LA CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE

En dernier recours, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation (disponible auprès de votre agence ou sur le site www.caisse-epargne.fr[1]).

Vous pouvez le saisir par voie postale :
Médiateur de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe
2 place Dauphine
67925 STRASBOURG Cedex 9

ou directement sur son site internet :
https://www.mediateur-cegee.fr[1]

ou celui de la médiation de la consommation :
www.economie.gouv.fr/mediation-conso[1]

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.
(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

MÉDIATEUR DE L'AMF

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02, soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org[1].

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plate-forme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : http://ec.europa.eu/consumers/odr/ [1].

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :
www.caisse-epargne.fr

CAISSE D'EPARGNE
GRAND EST EUROPE

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. • Crédit photos : Getty Images • Terre de Sienne

Réf. 123663 - Juin 2018 - Imprimeur : Digit'Offset